INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 31 janvier 2022**

* Les bourses européennes ont terminé le mois de janvier sur une bonne note, après plusieurs séances de marasme. Le CAC 40 a ainsi terminé sur une hausse de 0,48% à 6 999,20 points, échouant juste au pied du seuil symbolique des 7 000 points. L'Euro Stoxx a quant lui progressé de 0,57% à 4 160,49 points. Les deux indices ont toutefois accusé un repli de 2,15% et 3,18% respectivement depuis le 1er janvier.
* A Wall Street, les marchés évoluent également dans le vert, le Dow jones et le Nasdaq progressant de 0,07% et 2,06% en fin de journée.
* Les investisseurs ont profité de rachats à bon compte après un mois de janvier particulièrement chahuté, notamment pour les valeurs de la tech. Le Nasdaq est même en passe de réaliser son pire début d'année depuis la crise financière de 2008.
* La volatilité est restée toutefois de mise, puisque l'indice Vix, bien qu'en repli de plus de 3% lundi, est resté à un niveau élevé et en hausse de 60% depuis le début de l'année. La perspective d'une normalisation des politiques monétaires continue en effet d'inquiéter les marchés, alors que la Banque Centrale Européenne et la Banque d'Angleterre doivent annoncer leurs décisions respectives en fin de semaine.
* D'ici là, l'indices des prix à la consommation en Europe, publié mercredi, restera très surveillé. Surtout après les données préliminaires de l'inflation en Allemagne en janvier: celle-ci est en effet ressortie à 5,1% sur un en données harmonisées, alors que les analystes tablaient sur 4,7%. Elle a toutefois quelque peu ralenti par rapport à décembre, lorsqu'elle était de 5,7%.
* Après avoir perdu 5 443 postes lors des 6 premiers mois de l’année, les services financiers, d’intermédiation financière et de l’assurance auront finalement créé 1 306 emplois en 2021 selon les résultats du Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP. " L’économie française redémarre et les grandes entreprises se portant plutôt bien vu le contexte, elles sont en mesure d’investir à nouveau ce qui va avoir un impact positif sur l’activité du secteur ", souligne ADP.
* Le plan de sauvetage de la livre turque est entré dans une nouvelle phase. La Turquie a lancé dimanche une campagne à la télévision nationale et sur les réseaux sociaux afin d’inciter ses citoyens à placer leurs économies en monnaie locale. Cette campagne fait suite aux mesures qui avaient été prises fin décembre afin d’enrayer la chute de la livre turque. En fin d’après-midi, la livre turque gagne 1,31 % à 0,0747 dollar. Toutefois, elle abandonne toujours près de la moitié de sa valeur sur un an.
* Le cours du baril de WTI américain évolue proche de l'équilibre à 86,77 dollars tandis que son homologue européen, le Brent de la Mer du Nord, grimpe de 1% à 90,95 dollars. Ils s'échangent sur leurs plus hauts niveaux depuis octobre 2014 en raison des craintes sur l'offre et le risque d'une invasion de l'Ukraine par la Russie. Sur un mois, les cours de l'or noir affichent un gain de plus de 17%.
* Spotify a annoncé dimanche une série de mesures pour lutter contre la désinformation autour du covid-19. La plateforme suédoise de musique déclare ainsi avoir publié et mis à jour ses conditions d'utilisation pour les éditeurs de contenu, et travaille sur l'ajout d'un message d'avertissement pour tout épisode de podcast évoquant le covid-19. Spotify a été mis sous pression ces derniers jours par plusieurs artistes de renom, dont Neil Young, qui lui ont demandé de retirer leurs morceaux de la plateforme en raison de podcasts de Joe Rogan accusés de faire de la désinformation sur la pandémie.

**SOCIETES**

* Sur la place parisienne, les valeurs technologiques Dassault Systèmes (+3,28%) et STMicroelectronics (+3,02%) ont dominé le CAC 40 malgré la remontée des taux longs. A l'inverse, Carrefour (-5,32%) a pâti du profit warning de son concurrent Casino (-13,81%).
* Casino débute la semaine du mauvais pied, se classant dernier du SBF 120 avec une chute de 13,8% à 19,59 euros par action, à la suite de son profit warning. Le distributeur entraîne dans son sillage son concurrent, Carrefour, dernier du CAC 40. Vendredi soir, dans un bref communiqué, le groupe stéphanois annoncé qu'il s'attendait désormais à un repli de 1,7%, à environ 1,28 milliard d'euros, de son Ebitda pour les enseignes de distribution en France. Il tablait auparavant sur une croissance par rapport aux 1,304 milliard d'euros enregistrés en 2020.

"Le quatrième trimestre 2021 a été marqué en France par un marché conjoncturellement en retrait, dans des proportions plus fortes qu'attendues, avec une évolution du marché de la distribution alimentaire de -3,7% au niveau national et -5,6% en Ile de France", a expliqué Casino.

Par ailleurs, Jefferies souligne l'accumulation des difficultés propres à Casino, dans un contexte de baisse de la demande. Ainsi, si le manque de touristes en raison du covid et la reprise de la consommation alimentaire hors foyer fin 2021 ont constitué une association nocive pour les vaches à lait que sont les enseignes Monoprix et Franprix, le tableau d'ensemble reste sombre pour le groupe.

"Le cercle vicieux des priorités de désendettement, des pertes de parts de marché et des marges bénéficiaires sous pression risque de s'accélérer encore", estime l'analyste.

* ID Logistics a gagné 3,21% sur la place parisienne, à 321,5 euros l'action, alors que le spécialiste de la logistique contractuelle a annoncé vendredi la finalisation de l''acquisition de Colisweb. L'acquisition de ce spécialiste français de l'organisation de la livraison du dernier kilomètre sur rendez-vous s'est effectuée intégralement versé en numéraire, et basée sur une valeur d'entreprise de 24 millions d'euros. Un complément de prix pouvant atteindre jusqu'à 14 millions d'euros pourra être versé en 2023 et 2024 en fonction de l'atteinte d'objectifs de développement.

Cette acquisition permettra à ID Logistics de renforcer son offre de services auprès des distributeurs et des e-commerçants en se dotant d'une plateforme de livraison du dernier kilomètre, étape critique de la supply chain, notamment pour les colis volumineux ou encombrants.

Coliweb a été créé en 2013 et est implanté sur le site de Lille - Euratechnologies. Présent sur toute la France, le groupe peut compter sur un réseau de 1500 livreurs locaux. Il devrait réaliser en 2021 un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros pour près de 750 000 colis livrés.

* L'action Riber a reculé de 1,61% à 1,712 euro malgré avoir retrouvé le chemin de la croissance en 2021 grâce à ses services et accessoires. L'année dernière, le spécialiste des équipements pour le marché des semi-conducteurs a vu son chiffre d'affaires croître de 3% à 31,2 millions d'euros. Des refus de licences d'exportation par l'Administration française pour un montant total de 9 millions d'euros ont pourtant entraîné un recul de 4% des revenus des systèmes à 17,4 millions d'euros.

8 systèmes MBE, dont 4 de production et 4 de recherche, ont été livrés, contre 10 systèmes en 2020, dont 4 de production et 6 de recherche.

Le chiffre d'affaires des services et accessoires a, en revanche, progressé, de 15% pour s'établir à 13,8 millions d'euros, soit 44,2 % du chiffre d'affaires total de la société.

" Ce développement stratégique réussi contribue, d'une part, à renforcer la solidité des positions de Riber auprès de ses clients de R&D et de production et, d'autre part, à soutenir la récurrence de ses revenus sur son parc installé de machines " a expliqué le spécialiste des équipements pour le marché des semi-conducteurs.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2021 s'élève à 14,8 millions, en progression de 3%. Les commandes de systèmes MBE sont en croissance de 39 % à 7,9 millions et incluent 3 systèmes livrables en 2022. Ce carnet ne tient pas compte de 1 commande supplémentaire enregistrée début 2022 et de 3 commandes en attente de licences d'exportation.

* Ryanair (+0,45 % à 14,48 euros) a publié des comptes dans le rouge au titre du troisième trimestre de son exercice 2021-2022. Entre octobre et décembre 2021, la compagnie aérienne irlandaise à bas coûts a accusé une perte nette de 96 millions d’euros. Toutefois, cette perte est moins élevée que celle attendue par le consensus (-101 millions d’euros). Elle est également nettement réduite par rapport à la perte nette de 321 millions d’euros enregistrée lors du troisième trimestre 2020-2021.

De son côté, le chiffre d'affaires a rebondi de 331 % pour s'établir à 1,47 milliard d'euros (consensus : 1,52 milliard) et le nombre de passagers de 286 % à 31,1 millions.

Si le troisième trimestre avait bien commencé, Ryanair explique que le variant Omicron a fortement impacté la période de Noël et du Nouvel An. Cela s'est traduit par seulement 9,5 millions de passagers transportés en décembre, contre un objectif de 11 millions.

* Le rebond de vendredi aura été bien éphémère et c’est de nouveau en net repli qu’ont clôturé Orpea (-7,35 % à 38,80 euros) et Korian (-6,55% à 19,40 euros) ce lundi sur la place de Paris. Ainsi, ils abandonnent respectivement 44 % et 18 % sur une semaine. La polémique ne retombe pas suite aux graves dysfonctionnements relatés dans un ouvrage intitulé « Les fossoyeurs : Révélations sur le système qui maltraite nos aînés ».

Le journaliste indépendant Victor Castanet y relate de multiples dérives chez Orpea (personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, acrobaties comptables et argent public dilapidé) après trois ans d'enquête.

Malgré les multiples démentis apportés par Orpea, la polémique a conduit au limogeage d'Yves Le Masne, le directeur général du groupe.

Il est remplacé avec effet immédiat par Philippe Charrier qui devient PDG. Président non exécutif du conseil d'administration d'Orpea depuis mars 2017, ce dernier aura pour mission " de garantir, sous le contrôle du Conseil, que les meilleures pratiques sont appliquées dans toute l'entreprise et de faire toute la lumière sur les allégations avancées, en s'appuyant en particulier sur les missions d'évaluation confiées par le conseil d'administration à deux cabinets indépendants en cours de désignation ", explique Orpea.

Une tâche qui débutera dès demain puisque les dirigeants d'Orpea sont convoqués par Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie des personnes âgées, pour s'expliquer.

Les accusations lancées contre Orpea ont attiré l'attention sur l'ensemble du secteur et notamment Korian. Ce week-end, le JDD a rapporté que Claude Evin, ancien Directeur Général de l'ARS Ile-de-France, avait lancé une alerte en 2014 sur des pratiques de rétrocommissions ou marges arrières.

" En mai 2014, l'Agence régionale de santé Ile-de-France a effectivement demandé des explications détaillées aux dirigeants alors en place sur le montant des achats de dispositifs médicaux figurant dans les comptes présentés par les établissements d'Ile-de-France pour 2012 et 2013 ", a réagi Korian.

" Au vu des éclaircissements apportés et après transmission de l'ensemble des contrats passés avec les fournisseurs concernés, aucune sanction n'a été prononcée à l'égard de l'entreprise et l'Agence a clos le dossier en 2015 ", a ajouté le groupe.

**ANALYSES**

* C'est à un véritable numéro d'équilibriste que va devoir se livrer Christine Lagarde lors de la conférence de presse qui suivra la réunion de la Banque centrale européenne ce jeudi. A première vue, on pourrait s'attendre à ce que celle-ci soit plutôt tranquille. La présidente de l'institution ne devrait pas faire de grandes annonces. La révision des perspectives économiques de la BCE ne sera présentée que lors de la réunion de mars. Et la banque centrale a déjà opéré un important virage de politique monétaire en décembre. Elle a abandonné son discours sur le caractère « transitoire » de la hausse la hausse de l’inflation qu'elle tenait depuis l'été, et a confirmé l'extinction de son programme d'achat d'actifs anti-pandémie (PEPP) à la fin du trimestre.

Le terrain n'en est pas moins miné. De l'autre côté de l'Atlantique, la Réserve fédérale américaine a initié le processus de relèvement de ses taux directeurs. Le premier tour de vis est programmé pour mars et devrait être suivi de quatre autres durant l'année. La banque centrale pourrait même opter, si nécessaire, pour une hausse de 0,5 point de pourcentage d'un coup, a déclaré Raphael Bostic, le président de la Fed d'Atlanta, au « Financial Times ». De quoi renforcer la pression à Francfort.

Du côté de la BCE, on juge « très improbable » tout relèvement des taux directeurs avant 2023. Christine Lagarde a encore rappelé il y a quelques jours les différences marquées entre les situations économiques des deux côtés de l'Atlantique. Mais les marchés ont du mal à y croire complètement.

Les chiffres de l'inflation européenne pour janvier, qui seront publiés mercredi, vont être scrutés de près. S'ils sont en baisse par rapport aux 5 % sur 12 mois enregistrés en décembre - un record -, cela étaiera la thèse défendue par la banque centrale d'une diminution progressive de la hausse des prix en zone euro. Justifiant ainsi le rythme très progressif de retrait du soutien à l'économie. Mais si, cette fois encore, ils dépassent les anticipations (autour de 4,2 %), l'exercice sera plus délicat.

L'hypothèse est sérieuse. Les factures de gaz et d’électricité des ménages et des entreprises s'alourdissent dans toute l'Europe, sur fond de tensions à la frontière ukrainienne. « A moins d'une résolution rapide du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les prix élevés de l'énergie devraient maintenir l'inflation de la zone euro à un niveau élevé au cours des prochains mois, ce qui exercera une pression supplémentaire sur la BCE face aux appels à la hausse des taux d'intérêt », souligne Angel Talavera, chez Oxford Economics.

Le message de la banque centrale sera donc analysé en détail. « Il ne faudrait pas que la BCE saute d'une attitude trop prudente à une forme de panique, avertit Carsten Brzeski, chez ING. Elle va devoir piloter les attentes de marchés très délicatement, en confirmant le ton plus restrictif de sa politique monétaire, mais sans paraître trop sévère pour autant. »

Les réponses aux questions concernant la future hausse des taux et son calendrier sont très attendues. Christine Lagarde pourrait se montrer plus ouverte sur un ou plusieurs tours de vis en 2023, tout en répétant qu'il n'y en aura aucun en 2022. Autrement, les investisseurs se mettraient à anticiper un relèvement dès décembre, renforçant ainsi la volatilité sur le marché obligataire.

D'autant que la BCE, sans toucher à ses taux directeurs, dispose de moyens pour resserrer plus ou moins implicitement sa politique monétaire. Elle ne s'est ainsi pas émue de la récente remontée des rendements d’Etat en Europe, qui ont vu celui du Bund allemand à 10 ans revenir temporairement positif. Vendredi, son équivalent français évoluait à ses niveaux pré-pandémie. Mais tant que la hausse des taux d'Etat se fait de façon ordonnée et relativement uniforme dans la zone euro, elle ne devrait pas intervenir.

L'autre levier sur lequel la banque centrale peut jouer est celui des TLTRO, les prêts de long terme à taux préférentiels qu'elle accorde aux banques pour les inciter à financer l'économie. Le sujet de leur renouvellement n'avait pas été tranché en décembre. Ne pas lancer de nouvelle vague - ce qui paraît probable - reviendrait à réduire un peu son soutien.

**L’AGENDA DU 1er février 2022**

**8h45 en France**  
Inflation en janvier  
  
**9h50 en France**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en janvier  
  
**9h55 en Allemagne**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en janvier  
Taux de chômage en décembre  
  
**10h00 en zone euro**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en janvier  
  
**11h00 en zone euro**  
Taux de chômage en décembre  
  
**15h45 aux Etats-Unis**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en janvier  
  
**16h00 aux Etats-Unis**  
Dépenses de construction en décembre  
Indice des directeurs d'achat (ISM) pour le secteur manufacturier en janvier